

Situation de la filière Jazz en France

Organisateur : Ministère de la Culture - DGCA

Lieu Date : Maison de la Poésie (Paris 3^{ème}) le lundi 19 mars

Thème : Journée de restitution et d'échanges - Rapport d'étape sur la filière du jazz en France

Compte-rendu :

Introduite par Georges-François Hirsch, directeur général de la création artistique au ministère de la Culture et de la Communication, cette journée s'intéressait aux questions de l'insertion, la diffusion, l'export, la structuration professionnelle, l'emploi, le disque et les médias.

Pour chaque table ronde, une introduction était faite par des membres du groupe de travail, suivie de l'intervention de deux ou trois personnalités :

- ▶ Insertion professionnelle - Alex Dutilh (journaliste) & Laurent Coq (musicien)
Alexandre Herer (musicien), Vincent Jacqz (musicien, enseignant), Clotilde Rullaud (musicienne), Jean-Charles Richard (musicien, enseignant)
- ▶ Diffusion - Ondine Garcia (Grands Formats) & Fred Maurin, (Ping Machine)
Frédéric Maurin, (scène conventionnée de Vendôme), Jean-Pierre Vivante (Le Triton),
- ▶ Export - Armand Meignan (directeur de l'Afijma) & Reno Di Matteo (agent et producteur)
Louis Moutin (musicien), Sylvain Darrifourcq (musicien)
- ▶ Structuration économique et production phonographique - Pierre de Bethmann (musicien), Vincent Bessièrès & Pascal Anquetil, (responsable du Centre d'information du jazz, Irma)
Laurent de Wilde (musicien), Edouard Ferlet (musicien), Jean-Michel Leygonie (directeur artistique label Laborie)
- ▶ Médias - Pierre de Bethmann (musicien), Vincent Bessièrès (journaliste), Pascal Anquetil (CIJ)
Jean-Marc Gelin (journaliste), Stéphane Ollivier (journaliste), Elsa Boubilil (journaliste).

FUSE a assisté à l'ensemble de la journée, tout à fait passionnante ; la première table-ronde touchait plus particulièrement des questions directement liées aux préoccupations de la fédération.

Compte rendu de la table ronde sur l'insertion professionnelle

La table ronde « Insertion professionnelle », première de la journée, fut l'occasion pour **Laurent Coq** de revenir sur les objectifs généraux du groupe de travail et de lancer un appel à tous ce qui participent d'une manière ou d'une autre du rayonnement du jazz en France « Plus nous serons nombreux à nous investir plus nous serons puissants ». Selon ce musicien à l'origine de la *révolution de Jazzmin*, le rapport d'étape sur la situation de la filière jazz en France remis au ministre de la Culture et de la Communication est un point de départ, un moyen de sortir de l'isolation de la filière et de trouver une vraie puissance collective.

Alex Dutilh : si cette première tentative d'élaborer une politique qui réponde aux demandes de la communauté du jazz a eu lieu si vite (il ne s'est écoulé que quelques mois depuis la prise de position publique des musiciens de jazz dans une tribune de *Libération* au début de l'été 2011), c'est parce qu'à l'origine de cette initiative, on retrouve des musiciens, « matière première » de la filière. Des musiciens qui ont pris conscience du besoin de devenir un « bureau de constructeurs » à la place d'un bureau de « pleurs ». Maintenant que le rapport de étape existe et qu'il propose de réponses concrètes, il est temps de l'améliorer le travail déjà effectué et d'élargir le cercle de ceux qui prennent la parole. C'est pour cela que ceux qui ont été appelés à intervenir dans la table ronde « Insertion professionnelle » n'ont pour la plupart pas participé du groupe de travail.

Le groupe de travail autour du thème de l'insertion professionnelle a notamment constaté le fait qu'alors que les jeunes musiciens n'ont jamais été aussi nombreux à se présenter sur le marché de travail, celui-ci s'est fortement dégradé dans les dernières années et les intègre de moins en moins.

Le groupe de travail a ainsi préconisé :

- la mise en place d'un cahier des charges pour les **concours et tremplins**, pour les encourager, au-delà du repérage, à systématiquement prolonger leur soutien par un volet de diffusion (partenariats avec des scènes ou des festivals, aide à la communication ou supports de promotion, prescription dans les réseaux musicaux) ;

- la généralisation des **premières parties** sur les scènes des festivals, mais aussi sur les scènes spécialisées et généralistes. Le groupe de travail rappelle que le CNV et l'ADAMI ont des dispositifs d'aide aux premières parties avec des critères d'émergence qu'il conviendrait de préciser davantage ;
- une aide à la structuration des **collectifs de musiciens**, avec des dispositifs d'aide à l'emploi de personnel permanent ;
- la mise en place d'un dispositif d'aide au développement de carrière (un **programme DEJA** : Développement et émergence dans le jazz) pour une quinzaine de formations émergentes, du type FAIR, adapté aux réalités du monde du jazz en France, avec un système de parrainage par un collègue d'acteurs issus de cette communauté et qui serait renouvelé tous les ans ;
- l'incitation des collectivités territoriales et l'Etat mais aussi des fédérations et syndicats d'écoles de musique à renforcer les **liens et partenariats entre la formation et la diffusion** sur leur territoire, afin d'offrir des scènes aux jeunes diplômés ;
- l'intégration d'un volet « insertion professionnelle » dans les **cursus de formation** des départements jazz des conservatoires et des écoles privées ou associatives, prenant en compte la formation à la scène et un éclairage sur l'environnement professionnel ;
- la poursuite du soutien aux initiatives existantes telles que Jazz en Scènes ou Jazz Migration qui doivent, d'une part, consolider leur projet et, d'autre part, s'ouvrir en proposant plus dans leur projet : formation, meilleur suivi, ouverture à de nouveaux lieux, etc.

Jean-Charles Richard : les travaux en cours ne doivent pas laisser de côté le travail des écoles ; pour approfondir la réflexion sur l'insertion professionnelle *il faut inclure la voix des écoles notamment les publiques*. A Paris, il manque un centre où les jeunes musiciens puissent se rencontrer. Comment peut-on affirmer « on forme trop de musiciens » ? en Europe, les musiciens de jazz sont formés en masse et que le nombre des musiciens formés est plus important aux Etats-Unis et en Europe en général qu'en France. La question est donc « est-ce que les gens qu'on forme à plus haut niveau ont la capacité de s'en sortir plus tard ? ».

Il faut dissocier la formation de l'insertion : évidemment, il faut que la formation soit faite en lien avec la réalité du métier. Il faut faire en sorte que les enseignants qui sont en prise directe avec cette réalité, aient la possibilité d'expliquer la nature du secteur aux gens qu'ils forment. Mais la vocation de l'école est de former et l'insertion est la conséquence directe du fait que les étudiants soient bien formés. Ainsi, la première réflexion doit être *d'offrir un enseignement de qualité*.

Les jeunes n'ont pas d'autre envie que de devenir musiciens ; il existe déjà quelques initiatives importantes en Rhône-Alpes ou à Tours qui essaient de faire le lien entre les jeunes en formation dans des institutions publiques et les clubs de jazz, les orchestres et des institutions privées. Ces initiatives fonctionnent bien parce qu'elles contournent un problème important dans l'enseignement public du jazz : l'argent. Car ce qui permet de faire la distinction entre un musicien professionnel et un autre amateur ne vient pas du fait d'avoir fini sa formation sino de la possibilité de se faire rémunérer.

Lire la [*contribution écrite de Jean-Charles Richard*](#) remise aux organisateurs.

Vincent Jacqz (il enseigne dans une structure associative) : Pour qu'un jeune musicien réussisse, il ne faut pas seulement qu'il soit un bon musicien polyvalent, il doit aussi avoir des outils qui l'aident à résoudre les problèmes de l'insertion. Dans le domaine du rock ou des musiques actuelles, il y a beaucoup plus de concours et de tremplins que dans le domaine du jazz. Et c'est pareil pour l'accompagnement des jeunes : il faudrait reproduire cette expérience dans le cadre du jazz. Il ne suffit pas gagner un ou deux concours pour bien s'insérer et trouver de travail dans le métier.

Alexandre Herer : pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, il faut faire un travail de fond sur le collectif des musiciens. Il faut établir une concertation entre les structures qui existent et peut être réguler ces structures et octroyer des aides au cas par cas. Dans le cas des tremplins, il y en a qui gagnent et d'autres qui perdent.

Clotilde Rulland : Il y a une certaine contradiction en parler à la fois d'insertion professionnelle et d'artiste, car l'artiste l'est par passion. Pourtant l'artiste d'aujourd'hui doit être un artisan et parler de business. Les jeunes musiciens ont du mal à entendre la réalité de la *marchandisation de l'objet culturel* (Hanna Arent). Il faut donc les préparer à bien communiquer avec les différents interlocuteurs, à monter un dossier et les apporter des vrais outils et pas seulement leurs donner de conseils. Et pour cela, il faut songer à faire intervenir des gens du secteur économique. Mais il ne faut pas oublier que derrière l'artisan, il y a l'artiste et celui-ci a besoin de rencontrer le public.

Les tremplins, les premières parties sont importantes ainsi que sortir de la vision franco-française du métier. Favoriser l'export en première partie de jeunes musiciens doit être une priorité. Si on veut continuer à être artiste à 80%, il faut trouver le public et ne pas oublier que le jazz est l'art de la liberté dans la contrainte.

Myrna Insua-Blefer